



# STRUCTURATION DES FILIÈRES

La Région a confié à l'Agence Économique de Bretagne (AEB) un rôle d'animation de la réflexion et de l'élaboration de **plans d'action**, en partenariat avec les acteurs d'une filière (par filière, on entend un **ensemble d'entreprises et d'acteurs privés et publics liés entre eux par des enjeux communs sur des problématiques de marché, de produits ou de compétences**). Elle a par ailleurs mis en place des dispositifs particuliers d'accompagnement notamment dans le cadre des contrats de filières et de l'action des pôles de compétitivité.

## Nos objectifs :

- le **renforcement de la compétitivité** des entreprises, à travers la promotion de l'innovation, le développement d'un marché de main d'œuvre spécialisée, le montage de collaborations interentreprises ;
- le **rassemblement des acteurs économiques** privés et publics et des **entreprises** autour d'une vision partagée des enjeux par filière et ceci afin de mieux cibler les mesures d'accompagnement économique et social et ainsi d'optimiser l'offre de soutien aux entreprises ;
- la **construction d'une image économique régionale** en s'appuyant sur les compétences des hommes et des femmes de la Bretagne et des savoir-faire de ses territoires.

## Chiffres

- Le budget annuel de la Région consacré aux filières est de l'ordre de 2 millions d'euros.
- Au titre de l'action en faveur de l'éco-construction inscrite au contrat de filière construction, la CAPEB a accompagné plus de 150 artisans en 2008.

## Contacts

### CONSEIL RÉGIONAL BRETAGNE

Pôle Économie, emploi, enseignement supérieur, recherche

Tél. : 02 99 27 97 41

Mél. : economie-recherche@region-bretagne.fr

### AGENCE ÉCONOMIQUE DE BRETAGNE

Tél. : 02 99 84 53 00

Mél. : agence@agence-eco-bretagne.com

Site : www.agence-eco-bretagne.com

## Témoignage



© DR

### Des moyens mutualisés pour un effet de levier

« La mission de notre agence est de favoriser et d'accompagner le développement des entreprises en Côtes d'Armor. Avec le soutien de la Région, dans le cadre du dispositif d'accompagnement de la filière nautique, nous avons participé, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, au Salon Nautique International à Flot, le Grand Pavois, à la Rochelle. Nous avons pu accueillir 9 entreprises de chantiers navals costarmoricains et leur proposer un ensemble de prestations : un espace sur un stand commun, la communication et la logistique de l'événement. Cette mutualisation des moyens permet de réduire les coûts et de délivrer un message global sur la filière. C'est une valeur ajoutée pour la visibilité des entreprises d'autant plus que la Bretagne est la seule région à être représentée de cette manière. Pour nous, participer à cet événement donne un effet de levier aux activités de notre agence avec des répercussions sur les entreprises du secteur. »

### Laurent Queffurus,

Directeur de l'Agence de Développement Économique des Côtes d'Armor

## → PARTENARIAT POUR LA STRUCTURATION DES FILIÈRES EXISTANTES OU ÉMERGENTES

- Les actions autour de ces filières font l'objet de nombreux partenariats, coordonnés par l'AEB en lien avec les chargés de filière de la Région.
- Les activités sur lesquelles des travaux sont en cours :
  - l'agro-alimentaire
  - les technologies de l'information et de la communication (TIC)
  - l'automobile, la métallurgie et les matériaux
  - le nautisme
  - les services à la personne
  - les éco-activités
  - le tourisme
  - la culture

## → LES DÉMARCHES COLLECTIVES D'ACCOMPAGNEMENT

- Des contrats de filières ont été signés avec les acteurs de la construction et du nautisme portant notamment sur l'observation, la prospective et l'analyse des marchés, le développement d'un emploi de qualité, et la performance des entreprises, pour maîtriser la qualité et renforcer la compétitivité des entreprises.
- Des actions spécifiques ont été engagées : la mise en place d'observatoires pour les filières concernées (agroalimentaire, construction...), le soutien aux démarches « qualité » notamment dans l'agroalimentaire avec une attention particulière à la sécurité alimentaire, les actions en faveur de la promotion de la filière par le biais par exemple de la réalisation de sites Internet ([www.bretagne-info-nautisme.fr](http://www.bretagne-info-nautisme.fr)) ou d'actions collectives à l'international...

## → LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES

- Aide régionale aux petites entreprises des filières (ARPEF) : soutient le financement des investissements matériels et immatériels des entreprises employant au plus 20 personnes et relevant des filières Construction et Nautisme.
- Soutien aux projets collaboratifs labellisés par les pôles de compétitivité : permet également de soutenir les projets des entreprises des filières sur lesquelles ils sont adossés (agro-alimentaire dans le cadre de VALORIAL, TIC pour Images et Réseaux, automobile pour le Pôle automobile haut de gamme).